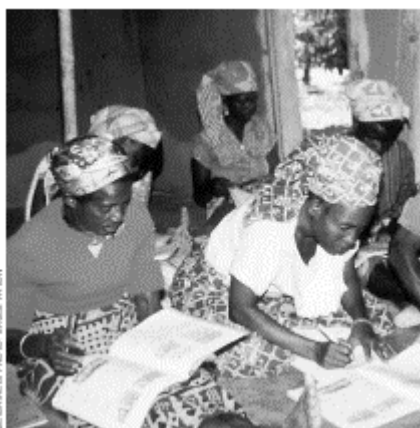




RECOMMANDATIONS POUR LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DANS LES BIBLIOTHEQUES :

Quelques suggestions pratiques



La section lecture de l'IFLA a le plaisir de présenter quelques suggestions pratiques pour les équipes des bibliothèques qui voudraient aider notre société à devenir plus instruite. Nous pensons que les bibliothèques sont les mieux placées pour lutter contre l'illettrisme.

Les bibliothèques peuvent développer et mettre en œuvre leurs programmes ou bien elles peuvent accompagner des projets organisés par d'autres structures.

Ces conseils pratiques ont pour buts :

- d'encourager les bibliothèques à s'impliquer dans les programmes de lutte contre l'illettrisme,
- de fournir une liste de référents pour l'évaluation des programmes de base des bibliothèques.

Notre définition du savoir lire et écrire est large. Elle inclut la pratique de la lecture, de l'écriture et du calcul. Ces savoir-faire favorisent l'autonomie, la curiosité et l'apprentissage individuel ou en groupe tout au long de la vie.

De tels acquis contribuent grandement au bien être économique social et culturel des communautés et des nations.

Nous avons écrit ces recommandations en tant que bibliothécaires s'adressant à des bibliothécaires. Nous avons questionné et répondu à un certain nombre de questions à la première personne pour signifier que nous travaillons avec vous :

1. Quels publics touchons-nous ?
2. Comment établissons-nous et développons-nous des coopérations ?
3. Quels peuvent être nos partenaires ?
4. Quels matériels sont nécessaires et comment les choisissons-nous ?
5. Comment formons-nous notre équipe ?
6. Quelle promotion assurons-nous de notre programme de lutte contre l'illettrisme ?
7. Comment savoir si nous avons réussi ?
8. Quelle suite peut-on donner à notre programme ?

Les activités de chaque bibliothèque seront différentes. Elles dépendront des particularités locales. Nous savons que les réponses que nous donnons ne peuvent s'appliquer à tous les projets et à toutes les bibliothèques. Un esprit ouvert et une bonne volonté sont les clefs du succès de tout projet. Ce sont des qualités qu'il est difficile d'exprimer dans une brochure, mais nous savons les reconnaître chez nos partenaires

Les questions et les réponses sont présentées comme des suggestions et non comme des recommandations formelles. Elles s'adressent à des équipes de bibliothèque qui veulent convaincre et qui souhaitent conforter notre conviction que les bibliothèques et la lutte contre l'illettrisme sont des partenaires obligés.

Le savoir lire et écrire est la clef des connaissances et de l'éducation et de l'utilisation des services d'information des bibliothèques.

Recommandations IFLA pour les bibliothèques publiques, août 2000.

1 – Quels publics touchons-nous ?

Plusieurs publics particuliers semblent ciblés dans de lutte contre l'illettrisme des bibliothèques :

- les jeunes qui ont quitté l'école
- les jeunes au chômage
- les femmes et les personnes âgées qui n'ont pas eu la possibilité d'étudier ou de pratiquer la lecture, l'écriture et le calcul
- les adultes en difficulté
- les populations et les groupes ethniques
- les travailleurs immigrés
- les réfugiés
- les publics empêchés des prisons et des hôpitaux

L'équipe de la bibliothèque commencera par discuter du programme et des besoins des publics dont elle a connaissance.

Quelques-unes des questions qu'elles peuvent souhaiter discuter avec les participants sont :

- où y a-t-il un espace pour les cours et l'étude ?
- quels sont les meilleurs horaires pour les cours ?
- quelle sera la fréquence des cours ?
- quels sont les matériels dont auront besoin les apprenants ?
- qui mènera le projet et quel suivi aura la personne ?
- comment les participants mettront-ils leurs compétences en pratique ?
- quels supports d'étude pourront être utilisés ? par exemple des affiches, des ordinateurs, des vidéos, la radio et du matériel pour écrire et dessiner.

2 – Comment établissons-nous et développons-nous des coopérations ?

L'équipe évaluera les services de la bibliothèque dans son contexte local, régional et national. L'activité des bibliothèques s'inscrira dans les politiques de l'éducation et de la culture locales et nationales.

L'équipe de la bibliothèque respectera les modèles culturels de la communauté.

Avant la mise en œuvre du projet, l'équipe de la bibliothèque établira un plan qui inclura :

- des informations sur la communauté (culturelles, sociales et pratiques avec des informations statistiques si possible)
- un rapport détaillé sur les objectifs généraux
- une identification des autres groupes intervenant dans le champ de la lutte contre l'illettrisme
- un budget prévisionnel.

L'équipe discutera ce plan avec les membres de la communauté et les partenaires. Les lieux d'intervention pourront être variés mais l'équipe de la bibliothèque les choisira dans la communauté pour leur accessibilité et leur commodité pour les participants. Ces lieux peuvent être :

- les bibliothèques publiques, et tous autres types de bibliothèques
- les centres de soins médicaux, les centres accueillant du public (centres sociaux), les écoles, les lieux de cultes
- les gares, les usines
- les plages, les terrains de sport et même les restaurants
- le domicile d'un chef de communauté

Le lieu doit être confortable, facile d'accès et attrayant pour les participants. L'emploi du temps des activités (début, temps de pause, durée et fin des activités) doit être défini en coopération entre l'équipe du projet, les autorités locales et les participants. De même la fréquence des cours est importante. Le groupe se retrouvera aussi souvent que possible, chaque semaine si possible, pour suivre les progrès des participants.

D'autres implications

En parlant aux bibliothécaires, professeurs et autres professionnels, l'équipe de projet établira des contacts avec des personnes ressources dans la communauté telles que :

- celles qui connaissent l'histoire, les traditions, la culture
- celles qui sont membres bénévoles d'associations à but non lucratif ou de lieux de cultes,
- celles qui travaillent pour la collectivité.

Les autres officiels de la collectivité et les personnes ayant des connaissances techniques seront aussi consultés ainsi que les experts au niveau régional et national et même encore au-delà. Des représentants d'associations d'auteurs et les médias pourront se joindre à l'équipe de projet. Les dispositions seront prises pour que les participants abordent le programme sans appréhension et puissent participer librement aux cours.

Si des recommandations spécifiques sont nécessaires pour respecter ces différentes traditions culturelles, elles seront prises en compte dans l'établissement du projet de lutte contre l'illettrisme et pour le fonctionnement en général de la bibliothèque.

3 – Quels peuvent être nos partenaires ?

Il y a beaucoup d'associations qui proposent différents types de services culturels au public.

En travaillant ensemble ces associations et l'équipe de la bibliothèque auront plus de succès. En fait l'équipe de la bibliothèque pourrait être le pivot pour assurer la coordination entre ces différentes actions.

Agents culturels avec lesquels les bibliothécaires pourraient coopérer dans le cadre des programmes d'action contre l'illettrisme :

- artistes, écrivains, dramaturges ou musiciens
- services d'action culturelle des collectivités, des régions, du ministère
- associations culturelles nationales et internationales
- associations culturelles produisant des publications

L'équipe de la bibliothèque pourrait coopérer avec de nombreuses associations éducatives :

- écoles de tous niveaux, groupes d'éducation permanente, professeurs, parents et associations de parents d'élèves
- associations de professeurs et de travailleurs dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme
- programmes d'éducation
- bibliothèques et services d'étude et d'information
- ministère de l'éducation et services régionaux et départementaux
- éditeurs dans les domaines culturel et éducatif
- clubs de lecture, associations de lecteurs, d'éditeurs et de libraires

Autres associations et groupes communautaires qui sont des partenaires possibles :

- associations de voisinage
- groupes religieux et confréries
- organisations non gouvernementales
- travailleurs sociaux, conseillers, psychologues
- travailleurs de la santé publique
- syndicats
- groupes politiques, médias, groupes d'activités économiques et commerciales

4 – Quels matériels sont nécessaires et comment les choisissons-nous ?

Les matériels pour les programmes de lutte contre l'illettrisme des bibliothèques peuvent être créés, donnés, apportés, recyclés, recherchés et téléchargés d'Internet selon les circonstances locales.

Comme il est important d'utiliser des matériaux d'apprentissage de la lecture qui soient pertinents pour les adultes, l'équipe de la bibliothèque s'efforcera de choisir des textes intéressants dans la langue du pays. Ceux-ci comprendront :

- des brochures sur la santé, la famille et l'agriculture
- des informations sur le développement économique, sur l'environnement et les coutumes locales
- des journaux et des magazines
- une programmation utilisant la radio, les vidéos et l'Internet

En choisissant le matériel, l'équipe de la bibliothèque devra être attentive à :

- La Forme :
 - les caractères sont-ils suffisamment grands, clairs et faciles à lire ?
 - les paragraphes sont-ils bien espacés,
 - la page est-elle bien mise en forme, attractive et facile à lire ?
 - y a-t-il des illustrations dans le texte ?
- Le langage :
 - le langage est-il clair, commun et les verbes employés au temps présent ?
 - le texte évite-t-il les dialectes difficiles, les expressions régionales et les figures de rhétorique ?
- Le vocabulaire :
 - l'écrivain (le rédacteur) utilise-t-il des mots courts, usuels ?
- Phrases et structure du texte :
 - les phrases et les paragraphes sont-ils simples, courts et clairs ?

- chaque phrase commence-t-elle par une lettre majuscule ?
- une idée seule est-elle développée dans trois phrases simples constituant un paragraphe ?

5 – Comment préparons-nous notre équipe ?

Préparation

Préparer une équipe à participer à un programme de lutte contre l'illettrisme peut s'envisager de différentes manières. La formation peut faire partie de l'enseignement pré-professionnel en formation initiale ou en formation continue. Plus souvent elle est donnée en quelques cours et ateliers de travail ou bien dans des programmes spécifiques à l'occasion de réunions professionnelles. Pour réussir un programme de lutte contre l'illettrisme trois types de formations peuvent être envisagés :

- une formation pour l'équipe travaillant avec le public
- une formation des personnels d'encadrement de la bibliothèque sur les projets de lutte contre l'illettrisme
- une formation pour les instructeurs et les intervenants

Connaissances et compétences requises

Toute l'équipe, mais particulièrement l'équipe travaillant avec le public doit suivre une formation générale pour que chacun prenne conscience des besoins du groupe ciblé. Quelques connaissances dans les domaines suivants seront utiles :

- une compréhension du phénomène de l'illettrisme
- une compréhension des besoins des populations illettrées et du rôle des bibliothèques
- les méthodes d'identification des populations ciblées
- les types de services qu'une bibliothèque peut proposer
- la connaissance de partenaires possibles

L'équipe qui supervisera les formations doit avoir toutes les compétences et les connaissances énumérées ci-dessus. De plus, ses membres devront avoir des connaissances plus spécifiques telles que :

- la connaissance des divers besoins des personnes illettrées
- la compréhension de devoir travailler en réseau avec les formateurs et dans des actions communes
- savoir développer, diriger et évaluer un programme de lutte contre l'illettrisme

Les tuteurs en alphabétisation qui seront souvent des personnes volontaires, ont besoin d'une formation spécifique. Celle-ci devrait comprendre :

- des techniques pour apprendre à des adultes
- un argumentaire de la formation
- une formation sur l'importance de la vie privée, du respect et de la vérité

6 – Quelle promotion assurons-nous de notre programme de lutte contre l'illettrisme ?

Le programme de lutte contre l'illettrisme d'une bibliothèque doit bénéficier d'une promotion pour réussir.

Le chef du projet informera la collectivité et les autres groupes intéressés de leur projet d'actions contre l'illettrisme. Ces groupes comprennent :

- l'équipe de la bibliothèque, l'administration ou la direction ou le conseil consultatif ; les utilisateurs de la bibliothèque
- les représentants de la collectivité
- les autres associations
- les médias
- les groupes locaux culturels et éducatifs.

Les raisons de ce programme doivent aussi être expliquées et portées à la connaissance de tous. Les messages doivent porter sur :

- pourquoi les bibliothèques s'investissent-elles dans la lutte contre l'illettrisme ?
- comment la bibliothèque est-elle impliquée ?
- quels sont les résultats attendus de son implication dans la lutte contre l'illettrisme ?

Certaines méthodes sont utiles pour promouvoir les actions. Elles peuvent comprendre des plans pour :

- mettre en place un groupe de travail pour aider à la promotion du programme
- distribuer des affiches aux médias locaux
- réaliser des tracts d'information, des brochures et des affichettes pour la bibliothèque locale et les associations culturelles et éducatives
- travailler en partenariat avec des associations et quand c'est utile mettre en commun les efforts pour la communication.

7 – Comment savoir si nous avons réussi ?

Le travail de la bibliothèque dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme doit être organisé régulièrement. Nous devons savoir si nos efforts ont été efficaces pour atteindre les objectifs du programme et pour toucher le public ciblé.

Ceci est particulièrement utile lorsque le programme a été élaboré sans l'implication directe au préalable du public visé, comme cela arrive fréquemment avec des programmes destinés aux étudiants.

Les domaines d'évaluation peuvent inclure :

- le nombre de participants ayant participé à l'ensemble du programme
- comment ils ont évalué le programme ?
- comment le programme a été profitable à la communauté ?
- l'efficacité de l'utilisation des ressources, par exemple la disponibilité des ressources et leur utilisation par les publics visés
- l'efficacité du lieu de formation, c'est-à-dire, l'emplacement, le bâtiment, le mobilier et l'aménagement
- la commodité de la fréquence et du programme pour les participants
- le contenu du programme, par exemple administration, encadrement, association
- le bénéfice à long terme pour chacun

Les méthodes d'évaluation peuvent comprendre :

- des entretiens en individuel ou des groupes issus du public ciblé, incluant ceux qui ont participé au programme et ceux qui n'y ont pas participé
- des petits morceaux de textes écrits par les apprenants
- entretiens avec l'équipe du programme de lutte contre l'illettrisme sur l'efficacité du programme et ses partenaires
- l'équipe pourrait aussi collecter l'information sur le nombre de participants, leur assiduité et la qualité et les types de ressources utilisés.

8 – Quelle suite pouvons-nous donner à notre programme ?

Pour poursuivre et œuvrer pour le succès à venir des programmes de lutte contre l'illettrisme dans les bibliothèques, l'équipe de la bibliothèque doit prendre en compte les nécessités suivantes :

- fournir aux participants et à ceux qui ont suivi les cours du matériel de lecture adapté qui peut être obtenu grâce à un partenariat avec les éditeurs
- organiser des activités et des projets pour les participants ayant réussi, à la bibliothèque, et par des activités qui pourraient déboucher sur un emploi
- impliquer les autorités locales, y compris l'administration locale dans la poursuite d'activités et de projets qui pourraient bénéficier de fonds publics supplémentaires pour les programmes de lutte contre l'illettrisme

- travailler en réseau avec d'autres groupes et organismes pour s'assurer que le programme crée des opportunités de partenariat pour les participants et se déroule sans lien avec la communauté
- intéresser les médias à quelques histoires de réussite.

Pour plus d'information sur la section « lecture » et ces recommandations visitez le site : www.ifla.org/VII/s33sr.htm

Les recommandations sont listées dans la rubrique « Projets » et leurs traductions apparaîtront dans l'ordre de leur publication.